

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**58 Avenue Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt-deux, le 29 août, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 22 août 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	40
Votants :	47
Pour :	47
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTEMONT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHEIR, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT DUBREUIL, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN,

Suppléant : Mme CLAVERIE Jacqueline représente Didier CLERJOUX, Gilles COZANET représente Dominique DURU, Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT,

Excusés : Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Roland MOULINIER donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Nadine PIERSON donne pouvoir à Francine BOURRA, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Sabine MALARD donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Caroline VIEIRA donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Patricia FLAGEAT, Jean Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI, Sébastien LUNEAU, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Marie-Claire ADOUX, Jean-Michel LAGORSE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE.

SECRÉTAIRE : Mme Bernadette MERLIN.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL Décision Modificative n°1 : Prise de participation au sein du capital de la SEMIPER

VU la délibération n°DE2022.074 du 10 juin 2022

Le conseil communautaire, sur proposition du Président,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget principal de l'exercice 2022 sont insuffisants,

AR Prefecture

024-200041150-20220829-DE2022114-DE
Reçu le 13/09/2022
Publié le 13/09/2022

DECIDE, à l'unanimité, de modifier l'inscription comme suit :

Intitulé des comptes	Diminution Crédits alloués		Augmentation des Crédits	
	Compte	Montant	Compte	Montant
21 Immobilisations Corporelles Op°2101 siège social Autres Immo corporelles	2188	22 690,66€		
26 Participations et Créances rattachées Op° 001 Opérations financières Autres formes de participation			266	22 690,66€
DEPENSES INVESTISSEMENT		22 690,66€		22 690,66€

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 30/08/2022

Le Président,
Dominique BOUSQUET
Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

AR Prefecture

Haut Périgord Noir

024-200041150-20220829-DE2022114-DE
Reçu le 13/09/2022
Publié le 13/09/2022